**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 7 octobre 2019 à 17 h au 6400, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon; Lionel Perez, conseiller du district de Darlington; Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges; Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce; Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;

Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe:

Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises; Pierre Boutin, directeur des travaux publics;

Hélène Brousseau, chef de division ressources financières et matérielles;

Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 17 h.

# **RÉSOLUTION CA19 170245**

## **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 octobre 2019 à 17 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

## PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

 Marvin Rotrand
 Remercie les directeurs pour leur grande disponibilité et pour leur travail avec les membres du conseil à la préparation du budget et du PTI.

Mentionne que ses préoccupations vont au-delà du budget d'arrondissement et portent notamment sur les hausses du nouveau rôle d'évaluation.



Christian Arseneault

Mentionne que le budget présenté ce soir constitue une bonne nouvelle pour le district de Loyola, notamment grâce aux investissements prévus pour améliorer les installations dans le secteur de Westhaven et l'aménagement d'un grand parc canin dans le parc Loyola.

Se réjouit des sommes importantes prévues pour la création d'une installation permanente pour les centres Loyola et Walkley.

• Magda Popeanu

Rappelle que l'augmentation des valeurs foncières ne se traduit pas nécessairement par l'augmentation des taxes ou des loyers.

Est fière des investissements importants notamment pour le parc Jean-Brillant, et fait état de fonds disponibles qui proviennent de la Ville-centre notamment pour les bibliothèques et dans le cadre du programme MADA.

Peter McQueen

Fait était d'investissements prévus à même le PTI notamment dans les installations municipales, les parcs et l'aire d'exercice canin.

Lionel Perez

Remercie les services, la mairesse et son personnel pour leur travail acharné dans la préparation du budget et du PTI.

Fait état de certaines préoccupations quant au budget et au PTI, notamment en ce qui a trait aux montants généralement prévus par la Ville-centre en sus du budget local.

Sue Montgomery

Remercie Mmes Gaudreault et Brousseau pour leur travail dans le cadre de la confection du budget et du PTI, et M. Plante pour sa collaboration.

Mentionne la création de nouveaux postes dont un poste pour soutenir le logement social et abordable.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

| Renate Betts        | Coordonnatrice au Centre communautaire Westhaven, fait état de l'enclavement de ce secteur et des difficultés de sa population dont les besoins sociaux et communautaires sont importants, et demande que l'on en tienne compte dans la confection du budget. |
|---------------------|---|
| Alexander Montagano | Exprime ses doléances concernant notamment l'heure et le format privilégié pour l'adoption du budget et du PTI et <b>dépose un document.</b>  |
| Myrna Lashley       | Demande qu'une portion du budget serve à prendre des mesures concrètes dans l'arrondissement à la suite de la diffusion du rapport portant sur l'analyse des données d'interpellations policières.  |
| Carolyn Goldberg    | Demande deux aires d'exercice canin dans le secteur Notre-Dame-de Grâce.  |

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question n'est posée.



#### **RÉSOLUTION CA19 170246**

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

De regrouper les points 30.01 et 30.02 aux fins des délibérations et de la mise aux voix.

## LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2020.

Un débat s'engage.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

Les conseillers Marvin Rotrand et Lionel Perez votent contre la proposition.

LA PROPOSITON PRINCIPALE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

30.01 1196954005

\_\_\_\_\_

# **RÉSOLUTION CA19 170247**

#### PTI 2020-2021-2022

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver la liste ci-jointe des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévues pour ces projets en 2020, 2021 et 2022 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

Les conseillers Marvin Rotrand et Lionel Perez votent contre la proposition.



| Un débat s'engage.                          |  |
|---|--|
| ADOPTÉE À LA MAJORITÉ                       |  |
| 30.02 1197078003                            |  |
|   |  |
|   |  |
| L'ordre du jour étant épuisé, mada          | me la mairesse déclare la séance close.          |
| La séance est levée à 18 h 35.              |  |
|   |  |
|   |  |
| Sue Montgomery La mairesse d'arrondissement | Geneviève Reeves  La secrétaire d'arrondissement |

Les résolutions CA19 170245 à CA19 170247 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

